

Atelier décorations de Noël

Samedi 26/11, un atelier "Décorations de Noël" a été conjointement organisé par le périscolaire Léo Lagrange et l'équipe municipale sous le préau et dans la salle de convivialité.

Malgré le froid, une cinquantaine d'enfants et de parents ont participé à la réalisation de structures et d'objets décoratifs de Noël.

L'après-midi a été clôturé par un goûter offert par les organisateurs et par la décoration du grand sapin dressé sur le parvis de l'école à cette occasion. Les enfants ont été ravis d'y accrocher des boules personnalisées avec leurs prénoms.

Nous remercions toutes les personnes qui se sont mobilisées pour cette animation qui apporte de la joie dans notre commune.

Sylvaine Roux Streit



Actualités

Travaux de voiries :

En ce qui concerne la voirie pour 2023, la réfection de la rue des Acacias est programmée (Gros Entretien Rénovation), une partie de la rue de Geneuille avait été proposée mais ne sera probablement pas retenue en raison de travaux à venir sur les conduites d'eau potable dans cette rue.

Concernant le programme de « requalification », l'étude concernant la réalisation d'un trottoir le long de la RD230 est toujours d'actualité.

Elisabeth Rabolin

Eclairage public :

Le conseil municipal ne s'est pas prononcé majoritairement pour l'extinction nocturne de l'éclairage public. L'installation actuelle ne permet pas faire de coupures différenciées selon les secteurs en laissant, par exemple, uniquement un carrefour dangereux éclairé.

Sur les 170 points lumineux de la commune, une centaine sont équipés en technologie LED « dernière génération ». Ces LED sont programmables individuellement de manière à pouvoir abaisser jusqu'à 80 % de leur puissance la nuit. Cette solution est à privilégier afin d'éviter une extinction complète qui diminue la longévité de ces équipements.

Il a été demandé à GBM (compétent en matière d'éclairage public) de poursuivre le passage en LED de l'ensemble de la commune. En 2023, le remplacement de points lumineux pour un passage à LED est programmé dans la rue des Corvées, rue des Plantes et rue de Sauvagny. Dans ces rues, l'éclairage LED sera diminué au 20 % résiduel, de 23 heures à 6 heures du matin.

Elisabeth Rabolin

Ecole :

Comme souhaité par l'école, pour différentes raisons de sécurité et d'organisation, un visiophone a été installé sur le portail de l'école primaire. Les parents désirant entrer pendant les horaires de classe devront signaler leur présence afin que les enseignants viennent leur ouvrir. Cette technologie facilitera le quotidien des utilisateurs. Pour le moment une installation similaire n'est pas nécessaire à l'école maternelle compte tenu de l'architecture du bâtiment.

Gildas Duchene

Mairie :

Afin de contribuer au développement du numérique et l'amélioration de certaines démarches administratives, un panneau d'information tactile sera installé devant la mairie dans le courant de ce trimestre. Celui-ci permettra la consultation des comptes rendus des conseils municipaux, la navigation sur le site internet de la mairie ainsi que l'affichage de certaines informations.

Gildas Duchene

Cérémonie des voeux :

Vous êtes tous conviés à la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le 20 janvier à 19h à la salle de convivialité et sera suivie du verre de l'amitié.



Le mot du Maire

Chères Cusseyloises, chers Cusseylois,

Ce premier bulletin municipal de l'année est l'occasion d'abord, de vous présenter en mon nom et au nom de l'équipe municipale tous mes meilleurs vœux de joie, de bonheur et de santé ainsi qu'à vos proches et à toutes les personnes qui vous sont chères.

Il est également l'occasion de réaliser un bilan de l'année écoulée et de vous présenter les perspectives pour cette nouvelle année qui commence.

Après deux années de crise sanitaire, l'année 2022 devait constituer le retour vers une normalité de vie. Le conflit en Ukraine qui se déroule sur notre continent a remis en cause nos certitudes de paix et de stabilité. En effet, les conséquences s'en ressentent dans notre quotidien avec une inflation importante notamment dans le domaine énergétique et alimentaire déstabilisant notre économie et remettant en cause ce que nous pensions être acquis. Je tiens d'ailleurs à exprimer tout mon soutien à la population ukrainienne en souffrance, et particulièrement en cette période hivernale.

L'année 2022 a été pour autant l'occasion de renouer avec des moments conviviaux où nous avons pu de nouveau nous rencontrer à l'occasion des cérémonies et du repas des aînés; et pour nos associations de pouvoir renaître et créer du lien à travers différentes manifestations (vide-greniers, kermesse, repas, marché de Noël, décorations de Noël...).

Je tiens d'ailleurs à remercier nos associations et tous leurs adhérents qui ont œuvré pour le Slow Up. La mobilisation de 8 de nos associations, tant pour l'animation que pour la restauration, a contribué à la réussite de cette belle journée comptant plus de 25000 participants. Tout ceci fut possible grâce à la mobilisation de nombreux bénévoles qui ont donné de leur temps, créant une synergie qui pourra être mise à profit pour nos prochaines manifestations.

L'année 2023 s'inscrira dans une continuité avec une poursuite des projets à l'étude.

Face à une augmentation généralisée des prix, la commune veut se montrer particulièrement vigilante sur les consommations notamment énergétiques de ses bâtiments.

Le conseil municipal n'a pas souhaité mettre en place une coupure nocturne de son éclairage public, mais plutôt investir dans un éclairage LED sur l'ensemble de ses points lumineux avec l'appui de GBM qui détient cette compétence. Les détails vous sont fournis dans ce bulletin.

Nous avons également à l'étude la réhabilitation de l'ancien presbytère avec la réalisation d'une chaufferie afin de créer un réseau de chaleur pour l'ensemble des bâtiments communaux de ce site. Une production électrique est également envisagée avec la pose de panneaux photovoltaïques.

Il est bien évident que cette crise nous conforte dans ce projet d'optimisation énergétique et nous interroge globalement sur notre mode de consommation.

La commune poursuivra ses investissements pour la rénovation des voiries et la sécurisation des piétons avec le concours de GBM.

L'environnement n'est pas oublié puisque deux mares seront créées dans nos Espaces Naturels Sensibles afin de favoriser le déplacement des amphibiens.

Au niveau du bâtiment de la mairie, un écran numérique tactile va être installé permettant de consulter l'ensemble des documents publics et d'informer les usagers sur les différentes démarches administratives. Cette année verra également l'ouverture de l'agence postale communale, une fois l'ensemble des travaux nécessaires à son ouverture réalisés.

Vous êtes tous conviés au retour de la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le 20 janvier à 19h à la salle de convivialité et sera suivie du verre de l'amitié.

Respectueusement,

Jean-François MENESTRIER,
Maire de Cussey-Sur-L'Ognon

Conseil Municipal

Synthèse des conseils municipaux – Retrouvez les comptes rendus complets en Mairie ou sur notre site internet

❖ Conseil Municipal du 11 Octobre 2022

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12/07/2022.
2. Approbation pour l'adhésion au contrat d'assurance de groupe proposé par le centre de gestion pour garantir les risques financiers encourus par les collectivités à l'égard de leurs personnels (absentéisme, accident de travail, ...)
3. Approbation pour proposer la commune comme structure d'accueil aux personnes devant accomplir des travaux d'intérêt général, sous condition d'acceptation du personnel technique de la commune.
4. Approbation pour rémunérer ou récupérer les heures supplémentaires réalisées par les agents communaux dans le cadre du Slow Up .
5. Approbation du programme de coupe de bois proposé par l'ONF pour l'année 2023.
6. Approbation de l'attribution des ventes de coupes et des produits de coupes de bois.
7. Approbation sur l'attribution des ventes de coupes et de produits accidentels.
8. Approbation pour mettre en vente publique à destination des particuliers la coupe de bois de la parcelle 20 (110 stères).
9. Approbation pour reporter la validation du devis pour réparer le volet roulant de l'atelier municipal.
10. Approbation du devis de la société LDLC pour le changement de l'alimentation de l'ordinateur de la bibliothèque.

❖ Conseil Municipal du 08 Novembre 2022

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 11/10/2022.
2. Approbation pour le passage en nomenclature comptable développée pour la gestion du budget.
3. Approbation des décisions modificatives sur le budget communal de 2022.
4. Refus pour l'extinction totale de l'éclairage public la nuit sur la commune.
5. Approbation de la proposition de GBM sur les tarifs de l'eau et assainissement.
6. Approbation du devis de la société Elvi la reliure pour relier les registres d'Etat civil des années 2013 à 2021.
7. Approbation du devis de la société Elvi la reliure pour la restauration de 3 registres de délibérations.
8. Approbation de la proposition pour solliciter d'autres entreprises que la société Jeunot pour le chiffrage des travaux d'accès des pompiers à l'Ognon et mise à l'eau des barques.
9. Approbation du devis de la société BFC Signaux pour remplacer les plaques et numéros de rues manquants.

❖ Conseil municipal du 06 Décembre 2022

1. Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 08/11/2022.
2. Approbation du projet de convention territoriale globale.
3. Approbation pour le remboursement d'un conseiller municipal de l'achat de fournitures de décorations de Noël (142,60€).
4. Approbation pour autoriser Mr LEVAUFRE à utiliser un terrain communal pour y placer son rucher.
5. Refus du devis de la société Colas pour le remplacement de plusieurs plants de végétaux de l'espace intergénérationnel.
6. Approbation pour l'adhésion à SPL mobilités Bourgogne Franche-Comté, société publique locale, qui propose des offres de déplacement pour les sorties scolaires.

Bibliothèque

Mme Evelyne Nardin a souhaité mettre fin à ses fonctions de bénévole à la bibliothèque à compter du premier janvier de cette année. Nous la remercions vivement pour son action en faveur de la lecture dans notre commune pendant ces 8 années.

Mme Christine Zanchi s'est proposée afin de la remplacer. Nous sommes heureux de cet engagement permettant d'assurer la continuité de ce « service de proximité » qu'est la lecture qui permet d'apporter joie, divertissement, évocation... pour une faible participation financière. La reprise de cette activité se fera tous les lundis de 15 h à 18h à partir du 23 Janvier.

Mme Zanchi intervient également à l'école de Cussey dans le cadre « lire et faire lire » afin de donner le goût de la lecture aux enfants.



Mme Evelyne Nardin



Mme Christine Zanchi

Elisabeth Rabolin

Ouverture prochainement d'une micro-crèche

La micro-crèche Koala Kids, située au 9 rue des Perrières, ouvrira le 01 Février 2023. Elle pourra accueillir jusqu'à 12 enfants, du lundi au vendredi de 7 h à 19h.

La structure offre 3 possibilités d'accueil : régulier, occasionnel ou d'urgence.

Pour plus de renseignements, vous pouvez vous renseigner sur le site <http://creche.koalakids.fr> ou en appelant le 06.75.59.31.11.

Elisabeth Rabolin

Mairie

Depuis la fin d'année, le secrétariat de mairie a accueilli Edwige Messelot qui a pris la relève d'Alizée Coulon. Edwige sera épaulée par Esther Chapuis qui est actuellement en poste à la Mairie.

Nous souhaitons la bienvenue à Edwige et remercions chaleureusement Alizée pour son investissement et son professionnalisme durant les 2 années passées au secrétariat de la mairie.

Esther et Edwige pourront vous accueillir à la Mairie pendant les heures d'ouverture au public :

Lundi de 13H30 à 18H00

Mercredi de 9H00 à 12H30

Vendredi de 9H00 à 12H30 et de 13H30 à 18H00

Alexandre Soul

Repas des aînés

Cette année, les mois d'avril et mai s'annoncent riches en vacances et en longs week-ends ce qui permettra aux familles de se réunir.

Pour ne pas bousculer vos agendas, le conseil municipal a fixé la date du repas des aînés au **samedi 1er avril** prochain.

Nous reviendrons rapidement vers les personnes concernées avec une invitation en bonne et due forme.

Elisa Renaud